

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 121

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et 2.899 femmes, qui habitaient les bords du Mezen, la Petschora, la partie méridionale de la presque île de Kola et l'île de Kolgujew.

Une petite taille, les pommettes saillantes, une grande bouche, de petits yeux, le front étroit, le nez aplati formant avec le front une ligne presque droite, les cheveux noirs, hérissés, une barbe rare, tels sont les traits caractéristiques du Samoyède. Leur costume se compose surtout d'une fourrure de peau de rennes que les plus fortunés portent recouverte de drap.

La toilette, du reste, ne les préoccupe guère ; les jeunes filles exceptées témoignent d'un certain goût pour la parure. Une demi-fourrure, faite de peau de rennes, leur serre la taille, s'élargit ensuite et finit à la hauteur des genoux bordée d'une bande de fourrure de poils de chien ; aux pieds une bande de peaux de rennes leur tient lieu de chaussure et de bas. Elles partagent leurs cheveux en deux tresses, entremêlées de rubans et de divers objets, et qui parfois leur descendent jusqu'aux genoux. Avec cela un petit visage arrondi, aux pommettes colorées, un front blanc, une chevelure noire et de petits yeux rieurs. C'en est assez pour enflammer un fiancé qui offrira volontiers, pour avoir la femme de son choix, tout un troupeau de rennes.

Le père, en effet, chez les Samoyèdes, n'entend pas donner sa fille pour rien, il faut qu'elle lui rapporte par le mariage l'équivalent de ce qu'il en eût tiré en services de toute sorte. C'est une véritable vente, qui se débat publiquement et dont la conséquence est naturellement que l'homme regarde bientôt sa femme comme une esclave dont il prend tout juste le soin d'un animal domestique. S'il lui arrive de la tuer, il est tout surpris de se voir trainé devant un tribunal pour une telle niaiserie. Le trait caractéristique des Samoyèdes est, du reste, une indifférence absolue, et qui se comprend, pour la vie, qu'ils quittent sans aucune espèce de regret, en ayant connu surcui les privations et les misères. Ils sont défiants et dissimulés, ce qui s'explique par les mauvais traitements qu'ils ont à supporter de la part de leurs voisins les Lapons et les Ziraines. Opiniâtement attachés à leurs vieilles coutumes, ils luttent contre toute innovation qui pourrait alléger leur sort.

La nourriture presque exclusive du Samoyède est la viande de rennes. S'il reçoit une visite, il choisit le meilleur renne qu'il possède, d'un coup de couteau le tue et le dépouille de sa peau. Cela fait, il coupe un morceau de viande, l'enfonce avec la pointe de son couteau dans le sang encore chaud de la bête et le mange. Puis il invite son hôte, ainsi que tous les membres de la famille à en faire autant. Le sang qui reste est versé dans une outre formée avec une peau de renne, et la viande, coupée par morceaux, est exposée en plein air jusqu'à ce qu'elle soit gelée.

Nous avons parlé du mépris qu'affiche le Samoyède pour celle qui devient sa compagne. La malheureuse est chargée des corvées les plus pénibles. En outre des travaux ordinaires du ménage, c'est elle qui a la garde du *tschum* (la maison du Samoyède) formée d'un pieu auquel sont attachées en forme de cône les peaux de rennes.

On distingue deux catégories bien tranchées chez les Samoyèdes : ceux qui habitent la plaine marécageuse de Kanin et ceux qui habitent les forêts. Ces derniers, qui peuplent l'arrondissement d'Archangel, vivent tout à fait à part, et ont même dialecte spécial. Ils ne quittent leur abri qu'en été lorsque le renne sauvage, auquel ils font la chasse, gagne les bords de la mer.

L'île de Kalgoujew, dans la mer Blanche, renferme dix-huit familles de Samoyèdes qui possèdent jusqu'à 20 000 rennes ; ils s'occu-

pent de pêche et se transportent d'un endroit à l'autre pour nourrir leurs bêtes qui ne mangent que la mousse qu'elles trouvent sous la neige. On sait que le renne est la source principale de la richesse du pays ; c'est lui qui fournit la nourriture, l'habillement et l'habitation. C'est le compagnon fidèle du Samoyède, avec les chiens qu'il attelle quand il voyage pour faire vivre ses bêtes et transporter dans les lourds tonneaux la poix qu'il récolte et dont il fait le commerce.

Jos. Camille Membrez.

La guerre au Transvaal.



Le feld maréchal Roberts
généralissime des troupes anglaises de l'Afrique du Sud.

Notre commerce d'horlogerie

Notre exportation horlogère, de 109 millions 208,381 francs qu'elle était en 1898, est montée à 113,531,132 en 1899, ce qui fait une augmentation de 4,322,751 francs, en faveur de 1899.

Par contre, l'importation de l'horlogerie, de 3,940,753 francs qu'elle accusait en 1898, est descendue à 3,674,747 francs en 1899, accusant ainsi une diminution de 265,906 francs.

Dans le chiffre total d'exportation de 113,531,132 francs, les montres, mouvements et boîtes figurent pour 106,183,565 et les pièces détachées, horloges et pièces à musique, pour 7,347,567 francs.

La bijouterie vraie donne, à l'exportation 6,190,029 en 1899, alors qu'elle n'avait été que de 2,715,000 en 1898. Il est vrai qu'à l'importation, nous trouvons 7,587,618 en 1899 et 6,834,000 en 1898.

Mous avons importé, en 1899, en nombre 135,788 boîtes de montres, valant 717,512 francs, et nous en avons exporté 441,694, valant 3,204,848 francs.

Les tableaux suivants, où nous donnons l'importation des boîtes de montres dans les années 1898 et 1899, sont intéressants à comparer.

Importation en 1898 :

	Nombre	Valeur
Boîtes nickel, etc.	232,556	2,232,538
» argent	1,927	10,598
» or	1,150	39,042
	235,633	2,282,178

Importation en 1899 :

	Nombre	Valeur
Boîtes nickel, etc.	132,200	655,712
» argent	2,771	18,483
» or	817	43,317
	135,788	717,512

Ça et là

Le *Journal* nous révèle un moyen très simple et très ingénieux de protéger contre les voleurs une bicyclette que l'on quitte un instant.

Ainsi, vous descendez pour entrer au café ou bien dans une maison. Vous laissez votre machine à la porte, après, toutefois, que, d'un tour de clef, vous avez monté un appareil dissimulé sous la selle.

Un voleur arrive, s'empare de la bicyclette, monte dessus et file. Mais pas bien longtemps. Deux crochets jaillissent du cuir pénétrant dans le... sciant du voleur et l'obligent à s'arrêter.

Et le *Journal* de s'écrier : « Quoi de plus pratique ? »

Où, mais à condition qu'on ne soit pas distrait ; car si l'on oublie de démonter l'appareil au moment de se remettre en selle, on éprouvera soi-même une surprise assez désagréable et piquante après quelques tours de roues.

Et puis il faudrait un appareil habilement combiné pour qu'il fût impossible aux voleurs d'en éviter les morsures !

L'idée est tout de même assez originale.

* * *

L'horloge de Bâle. — Dans les récits de voyage en Suisse du siècle dernier on remarque souvent l'annotation que les horloges de Bâle avançaient de une heure. La tradition nous révèle l'origine de cette coutume comme suit :

Lorsque, il y a plus de cinq siècles, la ville fut assiégée, l'ennemi projetait de la surprendre au moment où la grande cloche sonnerait une heure. L'horloger, qui entretenait les horloges publiques, apprit à temps le signal de l'attaque et remonta l'horloge pour qu'elle sonne deux heures au lieu de 1 heure. Ainsi l'ennemi se déconcerta et abandonna l'attaque.

En souvenir de cette heureuse délivrance de la ville on continua de laisser frapper cette horloge une heure en avance et on régla même les autres horloges sur celle-ci ; ainsi pendant plusieurs siècles Bâle se trouvait en avance d'une heure sur le reste du pays.

L'horloger, qui par sa ruse, empêcha l'attaque prévue, et qui fut vénéré jusqu'à la fin de ses jours, fabriqua en souvenir de ce fait un chef-d'œuvre mécanique, en la forme d'une tête humaine, qu'il plaça à côté de l'horloge de façon à ce qu'elle regardait dans la direction d'où l'attaque devait avoir lieu. Toutes les minutes cette tête humaine tirait la langue, comme si elle voulait encore railer l'ennemi.

* * *

L'*Elsasser* de Strasbourg dit avoir reçu dans ses bureaux la visite de deux intéressants voyageurs, M. et Mme O'Malley, qui font pédestrement le tour du monde.

M. et Mme O'Malley, — le mari est canadien français, la femme hollandaise, de Java, — sont partis de San-Francisco le 20 oc-

tobre 1897, le lendemain de leur mariage. Leur itinéraire est le suivant : Amériques du Nord et du Sud, Irlande, Angleterre, Ecosse, Belgique, nord de l'Allemagne, Russie et retour, Bavière, Autriche France, Italie, Espagne, Portugal, Afrique du Nord, Turquie, Arabie, Perse, Indes anglaises, Chine, Japon, Australie, îles Vancouver et retour à San-Francisco.

Nos deux globe-trotters réalisent cet exploit à la suite d'un défi que leur a lancé le célèbre Jean-Louis Fonteyn, un nègre australien, détenant jusqu'ici le record de la marche pédestre à longue distance. L'enjeu est de 375.000 fr. Chacun des concurrents doit couvrir à pied, en cinq ans, la circonférence du globe terrestre, soit 35.000 milles anglais. Naturellement les traversées en mer ne comptent pas dans ce calcul. Les intrépides voyageurs ont accompli, jusqu'à présent, 23.000 milles anglais. Ils sont arrivés hier à Strasbourg, venant d'Autriche, et comptent y faire deux conférences l'une en français et l'autre en allemand, sur le voyage qu'ils ont entrepris.

M. et Mme O'Malley sont partis de San-Francisco sans un sou en poche : ils ne vivent, dit-on, que du produit de la vente de photographies et des conférences qu'ils donnent en route.

On ajoute qu'ils ont sur leur concurrent une avance considérable.

* * *

Vocabulaire boer. — Pour bien comprendre et suivre à distance les péripéties d'une guerre, il est indispensable de connaître, approximativement du moins, les dispositions du terrain où évoluent les forces en présence.

Nous donnons ci-dessous, d'après le *Journal*, un petit vocabulaire boer qui permettra à nos lecteurs de se rendre compte des dispositions topographiques du théâtre de la guerre.

Un *spruit* (Dornspruit, Bronkhortspruit) est une petite rivière ou ruisseau.

Modder (Modder River, Modder Spruit) signifie marais.

Un *doorn* est un bois d'arbres et d'arbus-tes épineux (Doorn-Kop).

Un *kop* ou *kopje* est un monticule, un cône plus ou moins abrupt (Lombard-Kop, Luipaard-Kop, Spion-Kop).

Un *pan* est une vallée, une plaine en forme de poêle (Graspan, Kraaipan).

Laagte (Elandslaagte) veut dire plaine, vallée ; *vlei* et *dal* (Jacobsdal) signifient également vallée.

Nek poort, nouwte (Nicholson-Nek, Nauwpoort) signifient passe, étroit sentier dans les montagnes et entre deux côtes. *Nauw* veut dire étroit.

Berg signifie montagne (Stormberg : montagne des tempêtes).

Riet veut dire roseau (Rietfontein).

Un *kloof* (Grobler's-Kloof) est un ravin.

Un *klip* (Klipfontein) est un rocher escarpé.

Un *drift* est un passage à gué (Botha-Drift).

Un *bosch* (Houthoeh) un bois, un *Aar* (De Aar) est un cours d'eau souterrain, une veine. Un *fontein* est un petit ruisseau (Spritfontein, Blomfontein).

Gras signifie herbe, prairie (Graspan) ; *nest*, nid (Honignestkloof, ravin des nids de miel).

Les noms pittoresques ne manquent pas : *Elandslaagte* veut dire : plaine des élans ; *Drauwdrop*, goutte de rosée. Ensuite il y a les noms à tendance moralisatrice : *Twist-*

niet : Ne vous disputez pas ; *Helpmekar* : Entraidez-vous.

LETTRE PATOISE

Dà lai Montaigne,

An dit que les fannes sont tutes baidgelles, qu'elles se ne saint teni de djasai : i en couégnâ enne que son hanne é taivu bin paivu, de n'en pu avoi in mot.

Tot les djoués, Madelon qu'ai s'aipelait, allait dains le bôs ; le soi en rentrain ai l'aimait bin que sai Madeleine i raicontèt les aïffaires di djoué. In soi qu'ai l'étais mâ virié, tchain sai fanne vié djasai, ai s'i dié : « couaise te ! te veu avoi mâ en lai langue ; te dis aidé ! — Ah ! ce n'a que coli, dié lai Madeleine, pou me voiri i ne dirai pu ran. — Oh ! pou enne seconde, i dié son véyat. — Eh bin ! te vouairé ».

Tchain ai l'eu mairandai, ai demandé se les bouêbes étint rentrai : lai Madeleine ne dié ran. « Bourique de bourique, veu te répondre ? — Muatte. E te botai lai cruche ? » — encoué ran. « Bourique de bourique ! diat-é pou l'engrenie. » Su coli ai boit enne bouenne goutte, pou avoi le couéraidge de teni tête cment sai fanne. Coli allé doués trouës heures... aidé ran. Ai l'aï-cmence de vudié les aïrmères, les tirains, les caïchons, tot botai san dos dessus. Ai se musai : su soci, elle veut dire. Lai Madeleine serrait encoué pu les lèvres... Ai bisquait, ai feumait, ai l'aïvait pu mâ que sai fanne. Ai s'aïvise de raivisai dôs le ié ; elle se décide di demaindai çò qu'el aïvai perdu. « I tchie tai langue dié son véyat ». Das don, ai ne y é pu djemais dit qu'elle djasait trop, mains el était décidai de tot revouéchai, de mouenai lairdge... Ai ne savait pu qué truc trouai, po lai relaire ai djasai. Voili cment ai ne fât pon être mule aïvô les mulets.

Enne Montaignate.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 119 du *Pays du Dimanche* :

467. ENIGME.

Prunelle.

468. LETTRES INCONNUES.

LOIS.	CRAN.	CANTES.	BOURSE.
B *	E	R	G
Blois.	Nérac.	Castres.	Bourges.
MURS.	SARA.	TESSIN.	ANE.
E	R	A	C
Semur.	Argis.	Saintes.	Caen.

469. MOT CARRÉ.

T E N T E
E T U I S
N U I T S
T I T R E
E S S E X

470. ANAGRAMME.

Genre. Gêner. Green. Règne. Nègre.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Ave, à Corban.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cécilia au Noirmont ; Berthe Boichat, Les Bois.

475. ENIGME.

Sans vivre je fais vivre et suis aimé de tous,
D'aucun amour pourtant je ne suis susceptible ;
Je suis utile au sage et contente les fous ;
Je corromps les esprits et suis incorruptible.

476. RÉBUS GRAPHIQUE.

G
mont e 124 d Faure ve pour nir o bonheur.

477. PSEUDONYMES.

LORD R'HOONE.

Quel est l'Écrivain contemporain qui avait adopté pour Pseudonyme le nom de *Lord R'hoone* ?

478. MÉTAGRAMME.

Si vous savez mon chef changer,
A votre gré je serai bien des choses,
D'abord marque de jeu ; puis animal léger ;
Je deviens tour à tour, dans mes métamorphoses,
Ce qu'au lever du jour
Le mitron sort du four ;
Celui qui doit sur cette terre
Avoir l'aumône pour prière ;
Enfin si vous changez encor,
Je suis la maison de Médor.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 8 mai prochain.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Lundi le 30 avril à 3 h. pour nommer un instituteur, décider la construction de rigoles, s'occuper de demandes de terrains et de la construction d'une halle de gymnastique.

Beurnevésain. — Le 29 à midi pour prendre une décision concernant une maison, et le partage des fonds des pauvres, ratifier la décision du conseil concernant le château.

Courchavon. — Le 29 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes des écoles et des pauvres, ratifier la décision du conseil concernant l'orphelinat du château et le partage des fonds des pauvres.

Fontenais. — Le 29 de 10 h. 1/2 à 2 heures pour nommer une institutrice à Villars et un conseiller communal.

Montenol. — Le 29 à 2 h. pour décider le partage des fonds des pauvres, ratifier une décision du conseil concernant le château et émettre des vœux relativement à la révision du décret du 26 février 1898.

Roche d'or. — Le 29 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, nommer le préposé à la tenue des registres du domicile etc...

Alle. — Le 29 à 3 h. pour ratifier la décision du conseil communal concernant le château, ratifier le partage des fonds des pauvres et voter des règlements.

Montignés. — Le 29 à 3 h. pour passer les comptes, amodier des cantons et décider les chemins à réparer.

Rebeuvelier. — Le 6 mai de 11 à 2 h. pour nommer un maire.

Vellerat. — Le 29 à 1 h. pour passer les comptes, décider une augmentation de traitement et l'achat de parcelles de terrain.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 6 mai pour passer les comptes.

Cote de l'argent

du 25 avril 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.